



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 3 mars 2020 à 18h00,
Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	Départ après la 14 ^{ème} délibération
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA	
CHANAZ	Yves HUSSON	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
MERY	Eudes BOUVIER	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	Départ après la 12 ^{ème} délibération
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	Départ après la 10 ^{ème} délibération
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER
------------	----------------------

Autres présents non votants :

Jean-François BRAISSAND	ENTRELACS
Frédéric GIMOND	Directeur général des services
Véronique MERMOUD	Directrice du pôle Aménagement
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Olivier VERDENAL	Directeur financier
Sébastien BABOULAZ	Responsable CitésLab
Nicolas BESSON	Responsable MSAP
Julien BOURGES	Directeur d'Aqualac
Fabrice BURDIN	Responsable Agriculture
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique et des assemblées



Thibaut DERRIEN
Julie ECALARD
Matilde HABOUZIT
Sylvie NORMAND
Magali PINSON
Eline QUAY THEVENON

Responsable Air – Energie - Climat
Responsable Communication et relations publiques
Responsable du pilotage de la performance
Responsable des ports et plages
Responsable Eau potable
Assistante du service Assemblées / Juridique

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 25 février 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 28 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 29 présents, et 29 votants.



DÉLIBÉRATION

N° 14 Année : 2020
Exécutoire le : 09 MARS 2020
Affichée le : 09 MARS 2020
Visée le : 09 MARS 2020

MARCHES PUBLICS

Marché n°2019-79 :

RD 1201 / RD 911 Travaux d'aménagement d'un carrefour giratoire et enfouissement des réseaux secs - Commune de Grésy-sur-Aix – Lot 1 : Aménagement de voirie et rénovation du réseau d'eau potable - Attribution

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la tenue de la Commission des Procédures Adaptées en date du 10 février 2020 concernant un marché de travaux pour la réalisation d'un carrefour giratoire à l'intersection des RD 1201 et 91 sur la commune de Grésy-sur-Aix. Il est rappelé que ce projet a été déclaré d'intérêt communautaire par délibération en date du 14 mars 2019. Ce projet est géré en AP/CP, le montant de l'opération étant fixé à 885 000 €.

Le projet prévoit notamment :

- La création d'un carrefour giratoire à l'intersection des rd 1201 et 911 de façon à améliorer le réseau routier et la fluidité dans le secteur de Pontpierre qui va subir, dans les prochaines années, d'importantes évolutions urbanistiques (PAE de Pontpierre, complexe hospitalier) ;
- La rénovation du réseau d'eau potable ;
- L'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication.

Une convention pour un groupement de commande a été passée avec le SDES dans le cadre des opérations d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication. Monsieur le Président rappelle en effet que les lots sont répartis entre 2 maîtrises d'ouvrage de la façon suivante :

- Maîtrise d'ouvrage Grand Lac : Lot 1 : Aménagement de voirie et rénovation du réseau d'eau potable ;
- Maîtrise d'ouvrage SDES : Lots 1 et 2 : Génie Civil et câblage réseaux secs.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au bureau BARON Groupe. La consultation a été menée selon une procédure adaptée. La date de remise des plis a été fixée au 27 janvier 2020 à 12h00. 6 offres ont été reçues. Au vu de la sélection et du classement des offres, la Commission des procédures adaptées du 10 février 2020 propose d'attribuer le marché public pour le lot 1 sous maîtrise d'ouvrage de Grand Lac au groupement d'entreprises EIFFAGE, FONTAINE MAURO (Mandataire EIFFAGE), pour un montant total de 820 677.62 € HT.

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché. Les crédits inscrits au budget assainissement seront imputés sur la section d'investissement au programme 156-06AP.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché ci-dessus énoncé du lot 1 avec le groupement d'entreprises indiqué ainsi que toutes les pièces afférentes.

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 27
- Votants : 27
- Pour : 27
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 3 mars 2020

Le Président
Dominique DORD



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché n.2019-79 - RD 1201 / RD 911 Travaux d'aménagement d'un carrefour giratoire et enfouissement des réseaux secs - Commune de Grésy-sur-Aix - Attribution

Date de transmission de l'acte : 09/03/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 09/03/2020

Numéro de l'acte : d3227 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20200303-d3227-DE

Date de décision : 03/03/2020

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.1. Délibérations

1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)